



Victime d'agression sexuelle

Par Coralie33

Bonjour , je vais déposer plainte pour agression sexuelle sur mineur pour des faits qui se sont passés quand j'avais 12 ans, aujourd'hui j'en ai 32 .comment cela va t'il dépasser je dois payer un avocat à ma charge?

Par ESP

Bonjour
Oui, mais vous avez peut-être droit à l'aide juridictionnelle ...

Par ESP

Et pour avoir de conseils, le net peut vous fournir les coordonnées des structures d'aide aux victimes.